

Nouvelles Mainvilloises

N° 114 NOVEMBRE - DECEMBRE 2020



« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde »

Nelson Mandela



14 septembre : Pour la première fois depuis sa nomination, la Ville de Mainvilliers a reçu la préfète d'Eure-et-Loir, Fadela Benrabia.

Accueillie par le maire Michèle Bonthoux, des élus du conseil municipal et des partenaires de la ville dont Denis Joliet, Directeur de l'office HLM Habitat Eurélien, la représentante de l'Etat dans notre département a découvert la belle salle d'honneur de l'hôtel de ville où s'est tenue une réunion de présentation du projet de rénovation urbaine. Madame la Préfète a ensuite visité le quartier Tallemont en tant que déléguée territoriale dans le département de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Cet organisme participe au financement et accompagne la transformation de quartiers de la Politique de la ville.

18 octobre : Académie baroque



© Paul Attali



16 octobre : Mes souliers sont rouges

2 novembre : hommage à Samuel Paty dans les écoles



ÉDITORIAL

Chères Mainvilloises, Chers Mainvillois,

Cette fin d'année ne ressemble à aucune des précédentes. Nous le savons, d'ores et déjà, elle sera moins festive, beaucoup plus restrictive car le virus du COVID-19 est omniprésent dans nos vies. Chaque jour nous mesurons sa persistance, sa recrudescence selon les secteurs géographiques et personne à ce jour n'est épargné. Une certitude s'ouvre maintenant à nous et devient une évidence, nous n'en avons pas terminé avec cette situation sanitaire inédite.

Aucun relâchement n'est possible pour faire face à cette épidémie, la responsabilité de tous est indispensable et notre niveau de vigilance doit être constant.

Pour autant, la vie doit poursuivre son cours et nous devons nous adapter en adoptant les bons comportements et les gestes barrières.

A Mainvilliers, l'action municipale s'inscrit dans cette démarche d'adaptation, pour l'école, la petite enfance, les seniors, l'activité associative et sportive, le travail des agents, la gestion des réunions internes ou la conduite des projets. L'administration municipale met tout en œuvre pour suivre l'actualité réglementaire et les consignes préfectorales afin de perturber le moins possible le service public local que nous vous devons. Nous sommes déterminés, malgré le contexte, à mettre en œuvre notre projet de mandat.

Mais la prudence et notre responsabilité nous obligent aussi à annuler un certain nombre de manifestations, toutes celles où le risque est majeur pour la population concernée. Je pense bien évidemment au banquet des seniors, à la cérémonie des nouveaux habitants et des médaillés du travail, au concours des maisons fleuries et à l'honorariat aux associations et aux sportifs méritants. Les manifestations maintenues, toutes celles en extérieur, l'ont été ou le seront dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur. Ainsi, par exemple, la cérémonie du 11 Novembre était forcément restreinte et interdite au public mais le traditionnel dépôt de gerbe a pu avoir lieu.

Nous restons plus que jamais mobilisés, les agents municipaux et les élus sont à votre écoute. N'hésitez pas à nous solliciter car notre rôle est aussi d'accompagner, d'orienter et d'épauler tous ceux qui en ont besoin, particulièrement en cette période.

Je terminerai en vous souhaitant dans ce contexte particulier une bonne fin d'année toute en vigilance, en évitant les imprudences, en vous protégeant. Ce Noël, s'il ne sera pas comme les autres, doit néanmoins rester un moment de bonne humeur et d'espoir, un moment de joies et de rires pour les enfants. Si nous vivons une crise sociale et économique sans précédent pour nos générations, j'ai confiance dans notre capacité à la surmonter. Il nous faut réinventer l'avenir, réinvestir dans l'environnement et une économie au service de l'humain, et, plus que jamais, changer de modèle économique. Ce sera notre combat.

Belles fêtes de fin d'année !

Bien sincèrement.

Michèle BONTHOUX



Ce journal a été rédigé en début de confinement. Les informations relatives aux manifestations sont évidemment susceptibles d'évoluer en fonction des nouvelles mesures qui pourraient être prises par le Gouvernement.

AGENDA

● Du mercredi 2 au mercredi 9 décembre

place du Marché : collecte de papiers et cartons au profit du Téléthon

● Jeudi 10 décembre

18h30, salle des fêtes : conseil municipal

● Dimanche 20 décembre

à partir de 16h45, place du Marché et devant la mairie : festivités de Noël

**Manifestations ouvertes au public.
Pour lutter contre le Covid-19 :
respectez les gestes barrières
et port du masque obligatoire**

"L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde" (Nelson Mandela)



Christophe Defrance
adjoint au maire,
référent du pôle
intergénérationnel
et éducation



Sylvie Vicente
conseillère municipale
déléguée à la
petite enfance

Plutôt que de rester au niveau des concepts, nous avons choisi la réalité en discutant directement avec les professionnels communaux en charge de la petite enfance et des jeunes élèves scolarisés en maternelle; ce moment d'échanges pour faire connaissance avec les personnes qui travaillent au quotidien au service de notre Ville et au service des Mainvillois. L'écoute, base de la communication, est le fondement de la relation humaine. Nous souhaitons mettre l'accent sur une relation bienveillante et constructive.



Rencontre avec le pôle petite enfance

Dans le cadre de la découverte de la petite enfance, nous avons interviewé deux assistantes maternelles, une auxiliaire de puériculture et une éducatrice de jeunes enfants qui ont accepté de répondre à nos questions et, par la même occasion, nous introduire dans le milieu des enfants. Découvrons trois professions différentes mais qui partagent une même passion, les enfants.

• au multi-accueil

Nouvelles Mainvilloises : Quelques mots sur vous ?

Danièle Morisse, auxiliaire de puériculture au multi-accueil : Je suis auxiliaire de puériculture depuis 2007. Je travaille à Mainvilliers depuis 2010.

Julie Gateau, éducatrice de jeunes enfants : Je suis éducatrice de jeunes enfants depuis 2008. J'ai travaillé en crèche, en multi-accueil, halte-garderie... J'ai commencé près de Tours puis je suis arrivée ici en novembre 2015, c'est mon premier métier et c'est un choix de carrière.

NM : Depuis combien de temps faites-vous ce travail et pourquoi avoir choisi celui-là plutôt qu'un autre ?

DM : J'exerce cette profession depuis 2007 et c'est un choix. Cela faisait 26 ans que je travaillais en grande surface et auxiliaire de puériculture est un métier que j'ai toujours voulu faire c'est donc une reconversion.

JG : J'ai commencé en 2008. A l'époque, c'est lors de mon stage d'observation de 3^e que j'ai commencé les recherches dans les métiers avec les enfants et j'ai fait mon stage en maternelle avec une institutrice. Puis j'ai passé le diplôme d'animatrice, le BAFA, j'ai donc fait beaucoup de colonies et c'est à ce moment-là

que j'ai affiné mon projet. Lors des premières questions d'orientation, j'ai pu définir mon projet et je me suis rendu compte que je n'étais pas faite pour travailler dans l'éducation nationale.

NM : Quelle formation avez-vous suivie pour devenir auxiliaire de puériculture / éducatrice de jeunes enfants ?

DM : Il y a un concours d'entrée, écrit et oral, que j'ai obtenu, puis 10 mois d'enseignement et 8 stages que l'on peut réaliser en PMI, par exemple. Pour ma part, j'ai choisi le milieu hospitalier en faisant un stage en maternité, en hôpital de jour, puis des stages en crèche, ou encore en unité des adolescents (des jeunes malades à qui nous apprenons à gérer leur maladie). A la fin, il y a un examen terminal qui valide les 10 mois de formation, puis un autre concours pour être titularisé pour un poste dans la fonction publique territoriale et enfin on obtient le poste. Suite à cela, j'ai pu choisir mon école car j'ai obtenu tous mes concours. Cette formation a pu être rémunérée.

JG : J'ai passé les premiers concours d'éducateurs de jeunes enfants en terminale pour avoir une idée du concours car chaque école avait ses propres épreuves. Ce n'est pas un concours national mais par école. J'ai donc fait une année de préparation au concours, une année de psycho et, en parallèle, je passais les épreuves d'entrée dans les écoles. Ayant été admise dans plusieurs écoles, j'ai choisi l'IRTS (Institut régional du travail social) de Paris.

NM : Quelles sont les qualités requises pour ce type de profession ?

DM : Il faut être tolérant, patient, avoir de l'empathie, ne pas juger (milieu social). Le travail d'équipe est important car nous ne sommes pas seules. Nous pouvons compter sur nos collègues et leur passer le relais lorsqu'il y a des cris, des pleurs, ou encore échanger, discuter quand on rencontre des problèmes. Il faut aussi s'adapter, par rapport aux horaires, selon que nous

sommes du matin ou du soir, car nous commençons tôt le matin, 7h30 et terminons vers 18h30, mais rien n'est sûr de partir à l'heure.

JG : La patience, l'écoute, l'observation, que ce soit dans la gestuelle ou le langage corporel et de la créativité car il faut savoir rebondir. Par exemple lorsqu'on a projeté une activité mais que ça ne se passe pas comme prévu, car les enfants sont trop énervés, il faut savoir rebondir. La créativité c'est aussi dans la manière dont on va leur proposer des choses pour découvrir le monde qui les entoure.

NM : Voyez-vous des avantages, ou même des inconvénients, à ce métier ?

DM : Dans les avantages, je dirai faire le métier qu'on aime car j'ai travaillé 26 ans, anxiuse d'aller au boulot mais aujourd'hui je suis épanouie. Également il existe un catalogue de formations offertes par la fonction publique, que l'on peut choisir de suivre. C'est un métier dans lequel il y a toujours de nouvelles choses à apprendre, qui permet de se perfectionner. Pour les inconvénients, le bruit, les cris et les pleurs, surtout en début d'année en attendant l'adaptation.

JG : Ce sont plus des aspects positifs ou négatifs pour moi. Nous avons une large palette d'établissements qui ouvre plusieurs possibilités, notamment le fait de travailler en petite enfance, en milieu hospitalier, avec des enfants handicapés, à la bibliothèque, mais aussi parce que nous prenons en charge des enfants de 0 à 7 ans. C'est positif aussi de voir évoluer les enfants, quelles que soient les complications telles que des familles ou enfants en difficultés, leur histoire familiale, chaque enfant est différent.

Concernant les points négatifs, il faut se méfier de la tension psychologique qu'on peut avoir par rapport aux bruits car chaque individu est différent. Il est donc nécessaire de prendre soin de soi et avoir une soupe. Pour moi c'est le sport, qui me permet de redescendre et décompresser.

NM : Quelles sont vos tâches quotidiennes ? les activités ?

DM : Nous accompagnons l'enfant, en commençant par l'accueil, les changes, le repas, les jeux, la sieste, puis le départ et le ménage. Il y a également la communication avec les parents, ce sont donc des journées qui passent vite.

JG : Pour ma part, je suis auprès des enfants car dans certaines structures les éducatrices sont détachées. Nous avons une mission d'encadrement de l'équipe et sommes garants du projet pédagogique. Les préparations d'activités se font toujours en collaboration avec les collègues, l'un d'entre nous propose une idée et chacun s'associe. Je fais un peu d'administratif comme réécrire des protocoles sur la structure, en collaboration avec l'équipe et madame Chahlaï, responsable du multiaccueil.

NM : Quels sont les changements pour l'accueil des enfants depuis la crise sanitaire ?

DM : Les mesures d'hygiène n'ont pas changé, il y a toujours eu du gel au multiaccueil, la désinfection des surfaces a toujours été faite. Cependant, ce qui a changé c'est la prise de température du personnel et le port du masque qui est un grand changement car les enfants ne me voient plus sourire, ils cherchent qui leur parle, mais nous n'avons pas mis de barrières et continuons de les porter et les consoler.

JG : Vis-à-vis des enfants le quotidien est toujours le même, sauf le port du masque. On se questionne donc sur l'apprentissage de la parole, car les enfants ne voient plus les mimiques qu'on fait avec le masque, les expressions du visage. Par rapport aux familles, les parents n'entrent plus dans les salles de vie, il y a moins de proximité. Les échanges sont donc plus compliqués car le but est de faire entrer les familles et avoir des échanges plus précis, créer des liens, et répondre aux questionnements de certaines familles. Il y avait également la découverte d'activités par les parents qui permettait d'établir des échanges entre les familles qui étaient intéressants.



• à la crèche familiale

Nous avons, en second lieu, recueilli les témoignages des deux assistantes maternelles.

Nouvelles Mainvilloises : Quelques mots sur vous ?

Janique Prieur, exerce ses fonctions à la crèche familiale : J'ai 57 ans. Je suis mariée et j'ai 3 enfants. Je travaille à la crèche de Mainvilliers depuis 1988.

Marion Magny, exerce ses fonctions à la crèche familiale : J'ai 36 ans, je suis mariée et j'ai 2 enfants. Cela fait 10 ans que je suis assistante maternelle et 1 an que je travaille pour la crèche.

NM : Depuis combien de temps faites-vous ce travail et pourquoi avoir choisi celui-là plutôt qu'un autre ?

JP : Je fais ce métier depuis 33 ans. C'est à mon 3^{ème} enfant je me suis aperçue que laisser mes enfants en garde coûtait donc j'ai préféré rester à la maison. J'étais présente pour eux, l'organisation a été faite, ça a été mon choix. Une fois grands, j'y suis restée ce qui m'a permis de profiter de mes petits-enfants pleinement. C'est le manque de m'occuper de mes enfants qui m'a fait choisir ce métier. On prend son temps et on respecte les rythmes des enfants. Je ne regrette pas mon choix,

MM : Cela fait 10 ans que je fais ce métier. Avant j'étais comptable, je voulais changer. Je me suis aperçue que j'aimais être avec les enfants lors de mes jobs d'été dans les centres aérés. J'ai donc effectué la formation pendant mon congé maternité. J'aime ce métier car on voit les enfants évoluer, on peut conseiller les parents sur l'éducation, côtoyer différentes personnes.

NM : Quelle formation avez-vous suivie pour devenir assistante maternelle ?

JP : Il faut l'agrément qui est accordé selon le lieu et notre préférence. Pour ma part, je n'avais que mon expérience de maman, j'avais besoin d'autre chose et je me suis engagée dans le CAP petite enfance que j'ai eu. Puis, j'ai suivi beaucoup de formations sur le développement psychomoteur /affectif en lien avec l'enfant. Nous avons la possibilité de choisir les thèmes. Elles sont très enrichissantes pour travailler et en apprendre davantage sur l'accueil, les relations...

MM : J'ai fait ma demande d'agrément. J'ai suivi une formation obligatoire de 60h puis 2 ans après une autre de 60h également. En 2014, j'ai passé le CAP petite enfance, c'est un complément. En ce qui me concerne j'ai commencé avec deux enfants.

NM : Quelles sont les qualités requises pour ce type de profession ?

JP : La patience et l'organisation sont primordiales. Il faut être très professionnel car il faut gérer la journée des enfants en plus de notre quotidien personnel, être à la fois maman et l'assistante maternelle, évidemment donner de l'affection à l'enfant mais ça vient naturellement. Je suis contente lorsque l'enfant se sent chez moi comme chez lui, c'est le côté familial.

MM : Je rejoins Janique Prieur pour la patience et l'organisation. Il faut également que la famille soit ouverte au métier, accepte de partager sa maman ou encore par rapport aux bruits ou l'éparpillement des jouets.

NM : Voyez-vous des avantages, ou même des inconvénients, à ce métier ?

JP : J'ai pu moi-même élever en partie mes enfants, ce qui leur a permis d'avoir une vie posée, être auprès d'eux quand ils sont malades ou autres. Autre chose, ne pas avoir à parler côté financier avec les parents mais seulement de leur enfant est un avantage. Nous avons la garantie du salaire. Le côté négatif est sûrement d'avoir à partager sa maman et de devoir moduler son espace personnel et familial pour le convertir en lieu professionnel.



Marion Magny et Janique Prieur

MM : Nous avons du travail très régulièrement et une base de salaire fixe. Il est également bénéfique de pouvoir mélanger la partie familiale à la socialisation. Le point moins positif c'est lorsque les règles ou les limites sont différentes dans la famille de l'enfant, cela peut être compliqué au début (notamment pour les plus grands), le temps que l'enfant s'adapte aux règles de vie chez son assistante maternelle. D'autre part, il faut pouvoir supporter le bruit ou les pleurs.

NM : Quelles sont vos tâches quotidiennes ? les activités ?

JP : En majeure partie, beaucoup de choses passent par le jeu. Nous faisons aussi de la lecture, récitons des comptines, des activités manuelles, très importantes pour le développement du langage et la promenade qui permet de s'habituer au monde extérieur.

MM : En plus de ces activités, nous nous occupons des repas, des changes et du ménage en fin de journée.

NM : Quels sont les changements pour l'accueil des enfants depuis la crise sanitaire ?

JP : Il a fallu réorganiser l'espace de jeu, augmenter la fréquence de désinfection, diminuer le nombre de jeux et avoir de nouveaux jouets tous les jours. Cette crise nous a beaucoup isolés chez nous et a coupé certaines relations que l'on avait notamment avec le foyer Marie-Hélène Foucart.

MM : Le nombre de lavage de mains a augmenté. Pour le masque nous le portions tout le temps au début, puis seulement à l'accueil et au moment du départ. Nous avons également dû supprimer des petites fêtes et éviter les regroupements. Une organisation différente a été mise en place pour la gestion des jouets : un bac de jouets par jour que l'on fait tourner chaque semaine avec désinfection le week-end.

Merci à Danièle Morisse, Julie Gateau, Janique Prieur et Marion Magny d'avoir pris le temps de répondre à nos questions dans le cadre d'une interview et permettre aux lecteurs de découvrir leur quotidien.

Propos recueillis par Sylvie Vicente, le 26 octobre

A la découverte du métier d'ATSEM

Un acronyme tellement entendu dans les écoles maternelles que son sens réel échappe à beaucoup d'entre nous. ATSEM signifie Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles. Ils sont 18 employés par la collectivité, répartis dans les trois écoles maternelles, Victor Hugo, Jean Zay et Pierre de Coubertin.

Nous avons fait le choix d'échanger avec eux et d'interviewer deux d'entre-eux, issus de chaque école et avec la responsable du site Coubertin. Il existe un responsable de site implanté dans chaque groupe scolaire.

Nous avons choisi d'organiser les entretiens à partir de questions qui ont naturellement débouché sur des conversations riches, appuyées de documents écrits, authentiques synthèses des échanges conduits en amont de ces rencontres. En accord avec les auteurs, nous retrouvons ici les retours les plus révélateurs d'un métier trop peu connu et pourtant si essentiel au bien être des enfants. A la découverte des ATSEM !

Nouvelles Mainvilloises : Quel a été votre parcours ? Quelle a été votre formation ?

Christelle Perreau, exerce ses missions à Coubertin : J'ai commencé en 97 comme agent d'entretien à Courville sur Eure où j'ai également assuré la direction du centre aéré. Depuis 1999 je travaille à Mainvilliers et j'accompagne les enfants au fil de la journée scolaire et périscolaire. Le travail est exigeant aussi bien physiquement que mentalement et requiert de l'endurance. Je suis titulaire d'un CAP petite enfance et d'un BEP sanitaire et social. J'ai un temps envisagé de m'engager dans la formation d'AMP (Aide médico-psychologique) mais j'étais trop jeune et j'ai abandonné ce projet. Je ne regrette pas ce choix car j'ai eu un véritable coup de cœur pour ce métier d'ATSEM lorsque j'ai effectué mon premier stage en situation. J'ai passé et obtenu le concours d'ATSEM en 1999 et mon BAFA EN 1997. Pour être embauchée à Mainvilliers le concours d'ATSEM est demandé.

Yasmine Hattab, responsable de site à Coubertin : J'ai un niveau bac et j'ai commencé à travailler dans des sociétés privées. A l'époque il était aisé de retrouver du travail et j'ai profité de cette situation pour intégrer différentes entreprises et me former sur le terrain. Je suis devenue responsable du service de restauration d'une ville de 36.000 habitants, à Franconville dans le Val-d'Oise. Le travail était prenant et exigeant, avec 3.000 repas par jour à fournir ! Puis les aléas de la vie m'ont amenée jusqu'ici, avec évidemment un entretien puis le décrochage d'un poste à Mainvilliers.

NM : Quelles sont d'après vous, les qualités requises pour exercer votre métier ?

CP : La patience, la disponibilité et l'écoute sans omettre la discrétion sont des qualités essentielles pour mener à bien nos missions mais il faut également avoir des connaissances et des compétences dans de nombreux domaines. Il est nécessaire de savoir identifier les besoins de l'enfant dès 2 ans, de savoir assu-

rer sa sécurité et son hygiène. Il faut également être en capacité de valoriser le travail de l'enfant et favoriser son autonomie, savoir gérer un atelier de travail, entretenir les locaux, le matériel... L'ATSEM est un professionnel polyvalent, créatif avec une dimension maternante qu'il convient aussi de souligner.

YH : Le relationnel avec les enseignants est primordial. Cela concerne également les agents territoriaux, les représentants de la Mairie, les élus, les services techniques, les parents, les ATSEM, les personnels en charge de l'entretien, de la restauration scolaire....Mon travail est comparable à celui d'un chef d'équipe. Il faut maîtriser les méthodes et les règles qu'il faut mettre en œuvre dans le secteur de l'hygiène, de l'alimentaire et de l'entretien. Il me faut rendre le fonctionnement cohérent par la mise en œuvre de protocoles, établir des plannings complexes tous azimuts. En matière d'encadrement du personnel, il convient de mettre le curseur au bon niveau en tenant compte de la personnalité des uns et des autres.

NM : La crise sanitaire a-t-elle impacté votre façon de travailler ?

CP : Le premier jour de la rentrée a été très dur. Imaginez-vous 45 enfants à coucher, des enfants que l'on ne connaît pas et nous, les adultes, avec nos masques ! Alors que notre métier se veut humanisant. Une période réellement éprouvante et stressante car il fallait réagir à la minute, à la seconde. L'ambiance était anxiogène pour tout le monde sans oublier les parents qui étaient naturellement inquiets probablement du climat général. Nous nous sommes adaptées au contexte et après la panique légitime, la sérénité est revenue.

YH : Considérablement !!! Le self a disparu, désormais il faut préparer les plateaux avant le service, covid 19 oblige. La manutention a augmenté significativement et la fatigue des agents avec. Qui dit protocole sanitaire dit désinfection systématique donc travail supplémentaire et fatigue. Le respect du protocole sanitaire revient également aux enseignants. A titre personnel j'apprécie et je mesure leur engagement.

NM : Parmi les missions qui vous sont confiées, quelles sont celles que vous préférez ?

CP : J'aime être auprès des enfants. Cette année ils sont âgés de deux à trois ans. Je préfère les activités manuelles, c'est un domaine dans lequel je m'épanouis vraiment. Un ATSEM travaille d'après les choix pédagogiques de l'enseignante qui lui laisse une entière autonomie lors des activités en groupe. Je dois admettre que le bruit m'indispose et que le temps de cantine est forcément bruyant avec la concentration des enfants.

YH : J'ai depuis toujours un tempérament de meneuse. Encadrer les gens, c'est dans ma nature. J'adore également le contact avec les enfants. Je les vois peu par rapport aux ATSEM mais j'aime les rencontrer, en particulier, au restaurant scolaire, c'est un moment privilégié.

Christelle Perreau



Yasmine Hattab





Activités scolaires avec les enfants de l'école maternelle Coubertin

NM : Que vous inspire cette citation de Nelson Mandela : « L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. » ?

CP : Je suis en accord avec cette citation. L'éducation c'est essentiel pour vivre ensemble et atteindre la sérénité.

YH : Si tout le monde était convenablement éduqué alors le monde serait plus apaisé et plus serein. Actuellement il y a un choc des cultures et le problème de la maîtrise ou plus exactement la non-maîtrise de la langue est une vraie difficulté. J'ai l'impression qu'on jette des primo-arrivants dans le grand bain et il faut que ces enfants se débrouillent pour apprendre une nouvelle langue qui reste la clé de la réussite et de l'intégration. Imaginez les distances que ces jeunes enfants ont parcourues, ils arrivent avec leurs « us et coutumes » et ils doivent acquérir une nouvelle langue dans un monde nouveau où tout est différent... vous voyez la difficulté ?

NM : Quelle est la question que vous auriez souhaité que je vous pose ?

Christelle va compléter son référentiel de poste : Un ATSEM est soumis au calendrier scolaire mais il est également sollicité pendant les vacances pour effectuer l'entretien des locaux. L'amplitude de travail est large et la récupération difficile mais il y a la gratitude des parents qui perçoivent l'épanouissement de leur enfant. Et évidemment il y a la gratitude des enfants...

YH : « Êtes-vous épanouie dans votre travail et quel métier ariez-vous voulu exercer ? ». Un grand oui !!!! Et j'ai toujours rêvé d'être journaliste !

NM : Envisagez-vous une évolution de carrière si des passerelles existent ou existaient ?

CP : Si des passerelles existaient, j'aimerais bien exercer un autre métier. Vous allez rigoler, un métier où je classe, je range, je mets de l'ordre comme archiviste par exemple mais j'aurais à cœur également d'aider les gens qui se trouvent dans la précarité ou vivent dans des logements insalubres... J'aimerais bien rénover leur lieu de vie. Quand je vois une cuisinière sale, rouillée... j'ai envie de la nettoyer, de la restaurer et après je me sens bien.

Yasmine ne répondra pas à cette question puisque dans quelques semaines, elle fera valoir ses droits à la retraite, cette dernière étant bien méritée.

En attendant la journée nationale des ATSEM le premier vendredi de printemps, je vous recommande le livre de Marie Grosset « Si vous saviez... » qui raconte, à partir de témoignages saisissants une réalité de ce métier.

Propos recueillis par Christophe Defrance, le vendredi 2 octobre de 16h30 à 18h.

● ● ● ÉDUCATION

Audit sur l'analyse des rythmes scolaires, périscolaires et extrascolaires

La municipalité de Mainvilliers lance un audit pour pouvoir mieux appréhender l'organisation des rythmes scolaires et périscolaires actuels.

A l'issue de cet audit, un rapport devra faire ressortir toutes recommandations nécessaires à l'amélioration et à l'atteinte des objectifs poursuivis dans le cadre du PEDT (Projet de territoire). Il devra proposer un plan d'actions, s'il s'avère nécessaire de revoir l'organisation en cours. Celui-ci devra être, le cas échéant, « phasé » méthodologiquement dans sa temporalité, avec l'écriture du nouveau PEDT.

Le plan d'actions devra, en outre, prendre en compte l'enjeu financier et s'inscrire dans une dynamique de rationalisation des moyens humains et financiers.



Christophe Defrance
adjoint au maire,
référent du pôle
intergénérationnel
et éducation



Temps d'activités périscolaires avec les enfants de l'école élémentaire Zola

●●● POLITIQUE DE LA VILLE

La municipalité a renouvelé son adhésion au réseau «Association des Maires Ville et Banlieue de France» (AMVBF)

Lors de son Assemblée Générale du 16 septembre à l'Hôtel de Ville de Paris, l'association a élu à sa présidence Thierry Falconnet, maire de Chenôve, ville de l'agglomération dijonnaise située dans le département de la Côte-d'Or.



Aziz Bouslimani
1er adjoint au maire,
référent du pôle
économie sociale et
solidaire, développement
durable, politique de la
ville, communication



Le renouvellement statutaire des instances était également à l'ordre du jour. Ainsi, le représentant de la Ville de Mainvilliers, Aziz Bouslimani, désigné en tant que tel par le conseil municipal en date du 10 septembre 2020, a été élu Trésorier et chargé de la thématique Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Pour mémoire, Ville et Banlieue est une organisation qui se veut le porte-voix des plus de 800 villes françaises pourvues de Quartiers Politique de la Ville (QPV). Cela représente pas moins de 6 millions d'habitants issus de 1.500 quartiers environ, où il y a une concentration de populations ayant des ressources inférieures à 60 % du revenu médian.

Maison des Projets

La Ville va prochainement ouvrir la Maison des Projets, place du Marché.



La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 a créé les conseils citoyens dans le cadre des contrats de ville et les Maisons des projets en lien avec les opérations de renouvellement urbain, pour permettre la co-construction du projet avec les habitants.

Ainsi, dans le cadre du projet de mutation urbanistique de Tallemont et du centre-ville de Mainvilliers, la Ville va prochainement (sous réserve de l'évolution du Covid-19) ouvrir la Maison des Projets, située place du Marché à côté de la laverie. Habitants, associations et acteurs locaux pourront venir s'informer, échanger sur les travaux liés au projet de mutation urbanistique. Travaux qui, par ailleurs, ont déjà commencé par la construction d'un accueil de loisirs situé derrière le CSE (centre socio-éducatif) Jules Verne et qui devrait ouvrir fin 2021.

La Maison des Projets a des missions de communication, d'information mais également de co-construction. En effet, les Mainvillois pourront participer à différents ateliers : des conciergeries dans un premier temps concernant les différentes formes urbaines (futurs logements) et la voirie (rues/allées piétonnes, végétalisation...), puis dans un second temps sur le mobilier urbain (bancs, éclairage public, jeux pour enfants...).

Des balades urbaines, visites de chantier, mais également la création de palissades de chantier seront organisées en 2021.

A la Maison des Projets, vous y trouverez d'une part des photos du quartier dès sa création (dans les années 60/70) et d'autre part, des plans (plans qui seront affinés avec les habitants) du quartier de demain. Une maquette sera réalisée et ajustée (suite aux ateliers de concertation) au cours de l'année 2021 avec les jeunes Mainvillois.

La Maison des Projets c'est également le lieu où siège le Conseil Citoyen de Mainvilliers. Pour rappel, le Conseil Citoyen est une instance participative regroupant des habitants du quartier Tallemont Bretagne (quartier identifié Politique de la Ville) et des acteurs locaux (CSE Jules Verne, Reconstruire ensemble, ADSEA 28). Ce collectif a pour objectif de mener des actions sur des sujets tels que : le cadre de vie, la cohésion sociale, le lien social...

Le Conseil Citoyen renouvelera ses membres, dès que la situation sanitaire le permettra, pour une durée de 6 ans tout comme le Conseil Municipal.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Maison des Projets par téléphone au 02 37 23 90 98 ou par courriel mairie@ville-mainvilliers.fr



Et si on donnait une seconde vie aux biodéchets ?

Reconstruire ensemble et la Ville étudient un projet de création d'une filière ultra locale de collecte et de valorisation des biodéchets.



Aziz Bouslimani
1er adjoint au maire,
référent du pôle
économie sociale et
solidaire, développement
durable, politique de la
ville, communication

La gamme de composteurs Demeterra® est produite en France par l'entreprise UpCycle



Rappelons que les biodéchets sont constitués des déchets alimentaires (épluchures des préparations de cuisine, restes de repas...) et des autres déchets naturels biodégradables (pelouse...).

Savez-vous qu'ils représentent un tiers de nos poubelles ? Que la très grande majorité de ces biodéchets composés essentiellement d'eau sont brûlés dans une usine d'incinération ? Que le transport de ces biodéchets avec les ordures ménagères se fait avec des camions bruyants qui polluent la planète et votre "nez" ?

Mais pouvons-nous faire autrement ? Oui en compostant une partie de ces déchets (composés des préparations de cuisine) via l'achat d'un composteur domestique ou en apportant via des bio-seaux ses biodéchets sur des sites de compostage partagé (comme celui du jardin potager solidaire de Reconstruire ensemble situé rue d'Anjou).

Toutefois, les biodéchets qui contiennent des sous-produits animaux (viande, poissons...) n'ont pas le droit d'être déposés dans les composteurs de proximité pour des raisons sanitaires. Ainsi,

ces biodéchets sont, pour le moment, obligés de rester dans la poubelle.

Mais cela va changer puisque la loi va obliger, au plus tard fin 2023, les collectivités à proposer une solution de tri à la source.

Ce que propose Reconstruire ensemble, à l'horizon 2021, en partenariat avec la Ville de Mainvilliers, est d'anticiper la loi en organisant une nouvelle filière de collecte écologique en vélo cargos, des biodéchets des cantines scolaires et ceux d'habitants volontaires. Ces biodéchets seront transformés en compost grâce à un composteur électromécanique qui chauffe (donc tue toutes les bactéries) et qui accélère le processus de dégradation en compost. N'oublions pas que ces biodéchets sont une ressource et qu'ils peuvent servir d'engrais naturel pour vos plantations. Ce projet, au croisement de l'économie circulaire et solidaire, permettrait de créer deux emplois.

Confectionnez vous-mêmes vos produits au CSE

Le CSE (centre socio-éducatif) Jules Verne propose des ateliers de confection de produits cosmétiques et d'entretien sur des thématiques différentes.

- samedi 9 janvier de 8h30 à 12h : "Le bicarbonate de soude et ses usages"
- samedi 13 mars de 8h30 à 12h : "Le citron dans tous ses états"
- samedi 29 mai de 8h30 à 12h : "Faire ses cosmétiques soi-même"

Les places sont limitées et sur inscription uniquement auprès de Soraya Pujol, animatrice adulte au CSE Jules Verne.

Ces ateliers seront programmés en fonction des règles sanitaires en vigueur.

Informations au CSE Jules Verne : 137 avenue de la Résistance. 02 37 23 21 14



Un cabinet bien-être à Seresville

Un cabinet de bien-être, d'écoute, de détente...



Marie-Rose Da Silva vous accueille dans un lieu de bien-être, d'écoute, de détente, de soulagement des maux du corps et du mental, avec le sourire et la bienveillance que requiert son activité de thérapeute énergétique, réflexologue. Elle vous propose de soulager :

- votre stress, mal-être, dépression, surmenage, burn-out...
- vos maladies chroniques (eczéma, psoriasis, ...) et psychosomatiques (troubles gastro-intestinaux, trouble du sommeil, peur, angoisse, anxiété...)
- vos douleurs ponctuelles (lombalgie, brûlures...)

Un nouveau stand sur le marché alimentaire

Désormais, un nouveau stand est présent sur le marché alimentaire hebdomadaire du jeudi.

Fin septembre, sur le marché alimentaire du jeudi, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mehrez Rami avec son étal de poissonnerie. Celui-ci se fournit à Rungis.

Dans un premier temps, vous trouverez tous les poissons : du mullet, du rouget, des crustacés etc..

Nous avons pu observer la qualité de ses produits dans un strict respect des normes sanitaires (produits conservés dans la glace).

Nous avons suivi, nous, mairie, ce parcours atypique. Après divers emplois et petits boulot éphémères, il a décidé de créer sa propre petite entreprise, cette activité qui manquait cruellement sur ce marché.

Merci à Mehrez Rami. Nous lui souhaitons réussite et prospérité avec notre soutien.



Jacques Guillemet,
adjoint au maire, délégué
à l'économie de
proximité et au pôle
santé

Elle vous aide, également, à libérer la parole : parler pour exister, reprendre confiance en soi, exprimer ce qui tourmente suite aux évènements de la vie (maladie grave, divorce, décès, perte d'emploi, handicap, perte d'autonomie...).

Ces séances sont ouvertes à tous : enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes handicapées

Les types de soins proposés sont des thérapies énergétiques (magnétisme) et/ou corporelles (réflexologie/massage plantaire et facial/ massages intuitifs). Un temps d'échange est inclus pour chaque rendez-vous.

Nous avons découvert un cabinet très agréable et dépaysant, à 400 mètres du bois de Seresville, un endroit atypique et unique à Mainvilliers.

**« MDSTRESS » : 11 rue de la Mare Corbonne,
Lieu-dit Seresville (Mainvilliers)
07 81 45 42 95 ou mdstressa@gmail.com
Facebook : MDSTRESS**



Crédit Agricole

Christophe Simon est le nouveau directeur de l'agence du Crédit Agricole de Mainvilliers.



Depuis le 4 juin, Christophe Simon a remplacé Emmanuel Lorin à la tête du Crédit Agricole de Mainvilliers. Le 15 septembre, nous avons été accueillis avec Madame le Maire par Monsieur Simon.

Nous avons abordé la démarche du Crédit Agricole dans un contexte Covid. Suite aux échanges constructifs et cordiaux, nous avons fait le point sur le projet futur de l'ANRU (agence nationale pour la rénovation urbaine).

Nous lui souhaitons la bienvenue et réussite dans sa nouvelle fonction.

Dernière minute : La franchise Go Babygym, 7 rue Paul Langevin, située dans les anciens locaux de Happyland en faveur de la motricité et du sport a pris du retard à cause du Covid-19 et débutera ses travaux rapidement pour une ouverture fin décembre début janvier, en fonction des mesures liées à la situation sanitaire.

Travaux

Achevés



↑ **Installation d'abris à vélo** pour les enfants, les enseignants et les agents de la mairie, à l'école élémentaire Emile Zola. Réalisation : Abri Plus, Robert Chaudronnerie.

- **Remplacement des menuiseries** en mairie et à l'école élémentaire Emile Zola. Réalisation : Lorenove.

- **Pose de volets roulants solaires** à l'école élémentaire Emile Zola et à l'école maternelle Victor Hugo. Réalisation : Lorenove.

- **Renouvellement du réseau de chauffage** sur le groupe scolaire Jean Zay. Réalisation : Dalkia.



↑ **Installation de cabanes à vélos** au multi-accueil et à la crèche familiale. Réalisation : SJE.

- **Pose de volets roulants électriques** au centre socio-éducatif Jules Verne. Réalisation : Lorenove.



Romyns-Félix Charon
adjoint au maire,
référent du pôle
urbanisme
et cadre de vie

En cours et à venir



↑ **Aménagement de la Zac des Clozeaux.** La viabilisation (réseaux) est désormais terminée. L'entreprise finalise la réalisation des voiries. Réalisation : Eiffage, Synelva, Bouygues énergies et services. Fin des travaux : décembre 2020.

- **Réfection d'enrobés** avenue Gérard Philipe, rue Jean Rostand et impasse Paul Langevin. Réalisation : entreprises non retenues à ce jour. Période prévisionnelle : de novembre 2020 à mars 2021.



↑ **Aménagement d'un parking** à l'entrée du complexe sportif Pierre de Coubertin, rue Henri Dunant, principalement réservé aux enseignants, aux parents d'élèves et aux utilisateurs du site Coubertin. Réalisation : Eurovia. Période prévisionnelle : octobre à décembre 2020.

- **Aménagement d'un espace culturel « Micro-folie » (visites virtuelles de musées) et d'un laboratoire de fabrication numérique « Fab Lab » (imprimantes 3D, imprimantes laser),** dans la salle Némo du centre socio-éducatif Jules Verne. Réalisation : Folleau, Carnis, Petit. Période prévisionnelle : octobre à décembre 2020.

●●● LOGEMENT SOCIAL

Les démarches à suivre

Mainvilliers compte plus de 2.000 logements sociaux gérés par 5 bailleurs différents, auxquels s'ajouteront dans quelques mois 2 nouveaux programmes, l'un rue du 14 Juillet et l'autre près de la clinique du diabète.



Michèle Bonthoux,
maire, chargée de la
police municipale, des
ressources humaines
et du logement social

Logements sociaux avenue de Bretagne



S'ils sont pour moitié situés sur le quartier Tallemont-Bretagne, il en existe également dans d'autres secteurs de la ville, citons par exemple Emile Zola, Pierre Brossolette, les Grandes Ruelles ou encore la rue des Bas Menus. L'offre est diverse, allant du studio au T6, en collectif ou individuel, et s'adresse aux familles à revenus modestes ou intermédiaires.

L'attribution d'un logement social n'est possible qu'après avoir entrepris certaines démarches. Il faut dans un premier temps compléter un dossier de demande de logement en y joignant certaines pièces justificatives (dossier disponible sur demande au CCAS ou téléchargeable sur le site de la ville). Puis, le dossier doit être déposé chez les bailleurs sociaux (voir liste ci-dessous) pour y être enregistré, ainsi qu'au CCAS.

En effet, ce dernier participe aux commissions d'attribution. Il est à noter qu'une demande de logement n'est valable qu'un an, au-delà elle doit impérativement être renouvelée si elle n'a pas abouti.

Le personnel du CCAS, qui se trouve au 125 avenue de la Résistance peut vous aider à remplir votre demande, vous renseigner, et ce, chaque jour de la semaine, soit en accueil physique (lundi, mardi matin, mercredi, jeudi matin, vendredi) soit par téléphone au 02 37 18 30 61 (du lundi au vendredi).

Les commissions d'attribution sont la dernière étape menant à l'obtention d'un logement social. Elles se déroulent à un rythme propre à chaque bailleur social et naturellement en fonction des logements qui se libèrent. Lorsqu'une famille est attributaire d'un logement, elle en est informée directement par le bailleur, par courrier, et est invitée à répondre à cette proposition dans les 15 jours.

A noter que c'est au CCAS que se prennent les rendez-vous avec Madame le Maire, en charge du logement social, pour tout motif lié au logement : mauvais état, conflit de voisinage (après information faite à la police municipale), etc.

Liste des bailleurs sociaux :

- 3F - Immobilière Centre Loire : 1 avenue de Bretagne, 28300 Mainvilliers, 02 34 28 02 02
- Habitat Eurélien : 6 rue Jean Perrin, 28300 Mainvilliers, 02 37 91 72 49
- La Roseraie SA HLM : 25-27 rue du Grand Faubourg, 28000 Chartres, 02 37 91 73 70
- Chartres Métropole Habitat, 23 rue des Bas Bourgs, 28000 Chartres, 02 37 25 65 25
- SA Eure-et-Loir Habitat, 2 rue du 11 Novembre, 28110 Lucé, 02 37 91 24 80

●●● PETITE ENFANCE

Fermeture du multi-accueil et de la crèche familiale pour Noël



Sylvie Vicente
conseillère municipale
déléguée à la
petite enfance

Le multi-accueil sera fermé du 26 au 31 décembre.

En crèche familiale, les enfants seront accueillis au domicile des assistantes maternelles en fonction des disponibilités. En cas d'absence de leurs enfants, les parents doivent en informer la directrice avant fin octobre.



Activité peinture au multi-accueil

Festivités de Noël

À quelques jours des fêtes de fin d'année, venez partager, en famille, les Festivités de Noël dimanche 20 décembre.



© Clémence Julien



• 16h45 place du Marché : duo de clowns et musique "2 comme 1 accord" par la Cie La p'tite fabrique de cirque. Spectacle familial à partir de 5 ans. Durée : 50 mn. Topette et Giuseppe viennent nous faire un concert ! Ça, ça va ! Topette c'est le grand dont la tête s'approche des étoiles et Giuseppe, le petit réglé comme du papier à musique. Ils nous proposent un concert original, où la musique s'accorde avec le rire. Non sans difficultés ni quelques drames, ils vont devenir Clowncien et Musiclown pour notre plus grand plaisir. Là-dessus pas de doute, ils sont bien 2 comme 1 accord. Le public s'immisce dans cette relation avec bonheur et malice. Une tranche de vie musicale pour toute la famille !

Avec : Julien Gerbier et Vincent Sirote (auteurs et interprètes).

- 18h00 : surprises, surprises de Noël
- 18h30 : l'hôtel de Ville sera illuminé, un spectacle pyrotechnique clôturera la fête.

Cette manifestation sera programmée en fonction des règles sanitaires en vigueur. Respectez les gestes barrières. Port du masque obligatoire à partir de 11 ans.

La bibliothèque Jean de La Fontaine relance son service de drive

Depuis le 12 novembre, les usagers de la bibliothèque peuvent à nouveau emprunter des documents et faire leurs retours, sur rendez-vous uniquement.

Les lecteurs peuvent choisir livres et DVD sur le site bibliotheque.ville-mainvilliers.fr, à partir du catalogue ou des pré-sélections effectuées par les bibliothécaires, et communiquer leurs choix par courriel ou par téléphone (voir ci-dessous).

Un rendez-vous est fixé pour retirer les documents le vendredi ou le samedi.

Pour se rendre à la bibliothèque, il faut cocher la case "retrait de commande" de l'attestation de déplacement. La remise des documents est effectuée dans l'entrée de la bibliothèque et dans le respect des gestes barrières.

Pour communiquer vos sélections ou toute autre question :

- courriel :
ADULTEPRET@ville-mainvilliers.fr

- téléphone : 02 37 21 84 57, les jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h ; les samedis de 9h à 12h.

De plus amples informations sont disponibles sur le site internet bibliotheque.ville-mainvilliers.fr



Les rendez-vous culturels reportés

Eu égard à la crise sanitaire, les rendez-vous culturels prévus en novembre et début décembre sont reportés.



MUSIQUE VOIX DU MONDE / ARMÉNIE TZIGANE
African Variations et Dan Gharibian Trio
Prévu le 6 novembre à la salle des fêtes
REPORTÉ AU 28 JANVIER 2022



SOIRÉE IRLANDAISE / BAL FOLK
Bal folk
Prévu le 7 novembre à la salle des fêtes
REPORTÉ AU 29 MAI 2021



SEMAINE À THÈME / EN FAMILLE
Mario VS La Fontaine
Prévu du 14 au 21 novembre à la bibliothèque
REPORTÉ DU 15 AU 19 MAI 2021



CHANSON / HUMOUR MUSICAL
Les Goguettes
Prévu le 15 novembre à la salle des fêtes
REPORTÉ AU 11 JUIN 2021



MUSIQUE / SOUL FUNK BLUES
Malted Milk et ses musiciens
Prévu le 21 novembre à la salle des fêtes
REPORTÉ AU 23 AVRIL 2021



CONTE MUSICAL / EN FAMILLE
La chasse au squonk
Prévu le 25 novembre à la salle des fêtes
REPORTÉ AU 24 NOVEMBRE 2021



MARIONNETTES / EN FAMILLE
Pingouin
Cie Léz'arts vivants
Prévu le 2 décembre à la bibliothèque
REPORTÉ AU 24 NOVEMBRE 2021



MUSIQUE / JAZZ DU MONDE
Anna Carla Moza et Renaud Garcia-Fons Trio
«La vie devant soi»
Prévu le 4 décembre à la salle des fêtes
REPORTÉ AU 15 OCTOBRE 2021



THÉÂTRE / CRÉATIONS
«Empartée»
Cie Jacques Kraemer
Prévu du 8 au 12 décembre au studio-théâtre
REPORTÉ DU 25 AU 29 MAI 2021



Rita Canale
adjointe au maire,
référente du pôle
épanouissement
et culture

L'escargot

Rendez-vous mercredi 16 décembre à 15h à la salle des fêtes pour le spectacle "L'escargot" par la Cie Teatro del Piccione (Italie) (théâtre d'objets en famille).



A partir de 3 ans. Durée : 40 mn.
Réservation : 02 37 18 37 25 ou sur
ville-mainvilliers.fr.
Tarif : 3,50 € ; gratuit pour les moins de
16 ans.

Cette manifestation sera programmée en fonction des règles sanitaires en vigueur. Respectez les gestes barrières. Port du masque obligatoire à partir de 11 ans.

● ● ● SENIORS ET AÎNÉS

La crise sanitaire et le foyer restaurant Marie-Hélène Foucart



Anne Bureau
conseillère municipale,
déléguée aux seniors
et aînés

Cette année 2020 aura été une année pour le moins inédite et déstabilisante. Cette pandémie mondiale nous amène à la plus grande prudence pour nous protéger. Nous n'avons pas tous un instinct casanier et solitaire, ce nouveau confinement est un coup dur.



Voici quelques pistes pour vous changer les idées :

1. Bien manger :

- Lors du premier confinement, certains Français ont eu tendance à prendre de l'embonpoint, mais il arrive un âge où l'ennui fait disparaître l'appétit. Alors il ne faut pas trop manger, mais surtout pas trop peu !

Pour ce nouveau confinement, les cuisiniers du foyer restaurant Marie-Hélène Foucart vous proposent quelques idées de repas.

2. Faire fonctionner ses méninges :

- La bibliothèque Jean de la Fontaine reprend du service mais en drive. Vous pouvez réserver des ouvrages et un créneau pour aller les chercher (renseignements : 02 37 21 84 57).

- L'atelier remue-méninges du Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart continue de fonctionner mais à distance.

3. Prendre soin de soi :

- En toute sécurité, vous pouvez réaliser quelques mouvements de gym douce chez vous. L'objectif n'est pas de se muscler mais bien d'entretenir notre forme
- Un peu de douceur, pour vous réchauffer et prendre soin de votre peau, un peu d'huile ou de crème et un automassage des mains vous mettra du baume au cœur.

4. Prendre l'air :

- 10 minutes d'aération de notre habitation tous les jours. Quand on passe toute notre journée à l'intérieur, la manœuvre peut être répétée une ou deux fois par jour.
- Sortir de chez soi : muni de votre attestation, vous pouvez sortir de chez vous prendre l'air.

Pour les personnes qui rencontrent des difficultés liées à ce nouveau confinement (solitude, rendez-vous médicaux, problème au domicile non résolu par manque de visite familiale...), vous pouvez nous contacter, nous trouverons une solution au cas par cas.

Pour recevoir les idées de repas, d'activités physique et mémoire, vous pouvez contacter le foyer restaurant.

L'alternative à l'annulation du banquet annuel des seniors

A contrecœur mais avec raison, nous avons pris la décision d'annuler le traditionnel moment festif de fin d'année à destination des aînés. Nous avons bien conscience que cet instant convivial va manquer cette année, mais nous allons tenter de vous offrir une alternative.

Pour les personnes âgées de 85 ans et plus, un colis sera proposé et distribué courant décembre. Cette distribution sera l'occasion de rencontrer la nouvelle équipe municipale tout en maintenant la distanciation et les gestes barrières.

Pour les personnes âgées de 70 à 85 ans pour pallier à l'absence du banquet, nous vous proposerons, sur inscription, de recevoir une invitation nominative pour un repas au sein du foyer restaurant Marie-Hélène Foucart. Vous pourrez venir déguster votre repas, seul ou à plusieurs à partir de février (si les conditions sanitaires permettent toujours l'ouverture du foyer restaurant d'ici là).

Les inscriptions pour recevoir votre invitation se feront au foyer restaurant comme pour le banquet les années précédentes.

Pour remettre un peu de convivialité et de rencontre en cette fin d'année peu ordinaire, les petits Mainvillois devraient participer aux colis et invitations, mais chut... c'est une surprise !

Vous souhaitez plus de renseignements sur le colis, vous avez une idée ou un projet pour les 60 ans et plus ? Contactez-nous !



Foyer restaurant : 3 rue du 14 Juillet
02 37 21 22 86

Retour en images sur la fête du sport et de la culture

La fête du sport et de la culture a eu lieu le 12 septembre.



Denise Dubois
adjointe au maire
déléguée aux sports



Le centre aquatique et forme « Les Vauroux » contraint de fermer ses portes

Le deuxième confinement est entré en vigueur en France depuis le 30 octobre et jusqu'au 1er décembre au minimum. Ainsi, les équipements sportifs comme les centres aquatiques recevant du public doivent donc fermer leurs portes.

Face à la crise sanitaire, les équipes des Vauroux se sont mobilisées pour mettre en place des mesures sanitaires strictes de prévention et d'hygiène pour préserver la santé des usagers.

Cependant conformément aux mesures gouvernementales, le centre aquatique et forme des Vauroux ne sera plus accessible durant la période de confinement imposée et sera, de ce fait, mis en hivernage.

Les abonnements annuels et cartes de 10 entrées en vigueur seront suspendus et prolongés afin de compenser la période de fermeture.

Ces mesures sont temporaires et le personnel des Vauroux espère pouvoir accueillir prochainement à nouveau tous les publics qui rythment chaque jour la vie du centre.

A très bientôt au centre aquatique et forme pour profiter de bons moments ludiques, sportifs et de bien-être !

Plus d'infos :
**1 rue Salvador Allende.
 09 71 00 28 28. Site :
piscine.lesvauroux.com
 Facebook : Les Vauroux**



FERMETURE
DE VOTRE CENTRE

Vendredi 30 Octobre

Suite aux directives gouvernementales,
nous sommes dans l'obligation de fermer les
portes de notre centre jusqu'à nouvel ordre.

Prennez soin de vous & de vos proches

Suivez l'évolution de la situation
sur nos réseaux sociaux

FLASH INFO

PRÉVENTION
COVID-19
POUR VOUS
& NOUS PROTÉGÉR,
TOUS SOLIDAIRES
& CITOYENS

● ● ● TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Des contrôles de vitesses

La police municipale effectue régulièrement des contrôles de vitesses des automobilistes sur la commune.



Dans l'ensemble, les automobilistes respectent bien les limitations de vitesses. Les relevés effectués par les opérateurs et l'enquêteur de la police municipale le montrent bien, comme l'attestent les 4 exemples ci-dessous.

Lieu de contrôle : rue Jean Perrin
Limitation de vitesse : 50 km/h
Date et heure : 07/10/2020
Heure : de 17h25 à 17h45
Vitesse minimum relevée : 21 km/h
Vitesse maximum relevée : 34 km/h
Moyenne vitesse relevée : 27,80 km/h

Lieu de contrôle : rue du 14 Juillet
Limitation de vitesse : 50 km/h
Date et heure : 07/10/2020
Heure : de 17h50 à 18h10
Vitesse minimum relevée : 15 km/h
Vitesse maximum relevée : 47 km/h
Moyenne vitesse relevée : 33,78 km/h

Lieu de contrôle : rue Jean Perrin
Limitation de vitesse : 50 km/h
Date et heure : 14/10/2020
Heure : de 17h10 à 17h30
Vitesse minimum relevée : 10 km/h
Vitesse maximum relevée : 39 km/h
Moyenne vitesse relevée : 29,33 km/h

Lieu de contrôle : rue Claude Debussy
Limitation de vitesse : 50 km/h
Date et heure : 14/10/2020
Heure : de 17h35 à 17h50
Vitesse minimum relevée : 30 km/h
Vitesse maximum relevée : 56 km/h
(verbalisation du conducteur : vitesse enregistrée 56 km/h,
vitesse retenue 51 km/h)
Moyenne vitesse relevée : 41,75 km/h

Informez-nous avec le numéro citoyen

0 800 48 48 73 → Service & appel gratuits

Utilisez le « Numéro citoyen » de la Ville de Mainvilliers lorsque les faits à signaler ne justifient pas un appel urgent à la police nationale, ou bien en complément de l'appel urgent pour donner l'information à la police municipale. Appel gratuit depuis un poste fixe.

Voisins vigilants et solidaires

Pour soutenir et développer la dynamique consistant à préserver ensemble notre cadre de vie, la Ville de Mainvilliers envisage de devenir membre du réseau Voisins Vigilants et Solidaires.

Il s'agit d'un dispositif susceptible de répondre efficacement au sentiment d'insécurité voire à l'insécurité effective. La plate-forme communautaire met en lien les habitants d'un même quartier souhaitant devenir voisins vigilants, dont le rôle ne consiste nullement à se substituer aux forces de l'ordre mais à alerter et exercer une vigilance certaine.

Nous reviendrons plus en détail sur ce sujet après la présentation du dossier en Conseil Municipal.



Michèle Bonthoux,
maire, chargée de la
police municipale, des
ressources humaines
et du logement social



La biodiversité, un enjeu majeur pour demain



Aziz Bouslimani
1er adjoint au maire,
référent du pôle
économie sociale et
solidaire, développement
durable, politique de la
ville, communication

Le conservatoire d'espaces naturels et l'agence régionale de la biodiversité Centre Val de Loire ont organisé le 23 septembre une journée régionale sur le thème de la biodiversité et du rôle des collectivités autour de cet enjeu. Rencontre avec Cécile Karcher, chargée de développement durable à la Ville, qui y a assisté.

Nouvelles Mainvilloises : Quel était l'objectif de la journée du 23 septembre ?

Cécile Karcher : Il s'agissait d'une journée dont l'objectif était de présenter aux collectivités des initiatives en faveur de la préservation de la biodiversité, mais aussi de montrer que la biodiversité est une question essentielle qui doit absolument être prise en compte dans les différents domaines de compétences relevant des collectivités. Celles-ci ont un rôle majeur à jouer pour protéger et préserver le vivant.

La rencontre des différents acteurs du territoire lors de cette journée (collectivités, associations, structures partenaires, etc.) avait pour but d'accompagner et d'aider les collectivités dans leurs choix de développement mais également de faire connaître les nombreux acteurs souvent méconnus et qui peuvent apporter des conseils, des aides ou des subventions.

Lors de la matinée, des communes sont venues présenter leur retour d'expérience à travers diverses actions menées en faveur de la biodiversité et inciter élus et techniciens à s'engager plus activement dans cette démarche. L'après-midi, une série de mini-conférences sur des sujets ciblés (gestion des forêts, protection des mares, documents d'urbanisme, corridors écologiques, espèces exotiques invasives, etc..) ont permis à chacun des participants de s'informer sur une thématique en lien avec les problématiques de son territoire.

NM : La biodiversité nous concerne au quotidien. Expliquez-nous les enjeux ?

CK : Comme son nom l'indique, la biodiversité représente l'ensemble de la diversité des êtres vivants sur Terre. Elle englobe à la fois les animaux, les végétaux, les micro-organismes mais aussi les relations entre espèces et milieux. Ainsi la biodiversité inclut à la fois la diversité des espèces, la diversité des gènes et la diversité des écosystèmes. La richesse de sa diversité joue un rôle d'équilibre des milieux naturels et de régulation des espèces.

La biodiversité a une valeur intrinsèque permettant l'équilibre entre chaque être vivant mais aussi une valeur utilitaire par les ressources qu'elle fournit aux sociétés humaines. Toutefois cette vision consiste à considérer l'Homme hors de la nature, pourtant nous faisons partie intégrante de la biodiversité malgré les déséquilibres que nous engendrons de par nos activités et nos modes de vie.

Il est essentiel de modifier cette vision et de replacer l'Homme dans et avec la nature pour comprendre l'ensemble des liens qui nous lient à elle et la protéger.

NM : Quels impacts l'homme et le climat ont-ils sur la biodiversité ?

CK : Avec le développement des activités humaines (déforestation, intensification de l'agriculture, étalement urbain, activités polluantes, etc.) et le dérèglement climatique, la biodiversité est de plus en plus menacée et disparaît parfois complètement de

notre environnement tel que nous pouvons le constater dans les aires urbaines.

Or, si un élément qui la constitue disparaît ou se raréfie, c'est tout l'équilibre du milieu qui est bouleversé et qui peut mener à l'extinction du vivant. Comme précisé précédemment, il ne faut jamais oublier que l'Homme fait partie intégrante du vivant et que nous dépendons donc de l'équilibre fragile de celui-ci. La modification de nos milieux a un impact sur notre santé, notre alimentation, la qualité de nos ressources (eau, air, etc.).

La crise sanitaire que nous traversons en est le parfait exemple. Lorsque nous détruisons la biodiversité, nous détruisons le système qui soutient la vie humaine car plus un écosystème est riche et plus il est difficile pour un agent pathogène de se développer et de prendre le dessus. La biodiversité est fragile, il convient donc d'en prendre soin afin de prendre soin de nous.

NM : Pour terminer, qu'avez-vous pensé de cette journée ?

CK : Cette journée fut enrichissante et m'a permis de mieux cerner les acteurs vers lesquels me tourner en fonction des problématiques rencontrées mais aussi de mieux orienter les actions menées en fonction des caractéristiques de notre territoire. Cette journée aura une répercussion positive dans mon travail à la mairie de Mainvilliers dans le cadre des projets d'aménagement et des enjeux liés au développement de la commune et de son impact.



Journée régionale sur le thème de la biodiversité

Une benne à papiers pour le Téléthon 2020

La benne à papiers Paprec prévue pour l'édition 2020 du Téléthon sera installée du 2 au 9 décembre sur la place du Marché.



Vous pourrez venir y déposer vos papiers et cartons du mercredi 2 décembre au mercredi 9 décembre.

L'argent récolté par l'opération sera entièrement reversé au Téléthon.

Visite des maisons fleuries

Suite à l'évolution de la situation liée à la Covid-19 et aux 2 périodes de confinement, la visite des maisons fleuries 2020 n'aura pas lieu cette année.

Pour l'année 2021, les jardiniers amateurs peuvent se tenir prêts pour cette nouvelle campagne de fleurissement qui, chaque année, est de plus en plus axée sur le développement durable,

la prise en compte au quotidien de préserver notre biodiversité, la nature dans son ensemble ! Ces enjeux sont intégrés dans le nouvel Agenda 21 mis en place par la nouvelle municipalité.



Retour en images sur "La nature en balade au bois du Château"

"La nature en balade au bois du Château" s'est déroulée le 30 septembre.



JEUNESSE

La place du Marché habillée par des graffs

Dirty Arts et des jeunes du CSE ont réalisé un projet de mise en valeur urbaine du marché couvert.



Un collectif de 40 préadolescents et adolescents du CSE (centre socio-éducatif) Jules Verne, sous la houlette de Vincent Pascal et Valentin Chevauthé de l'association Dirty Arts, ont pu réaliser cette action en juillet sur 3 jours.

Ce beau moment de création a pu être mis en place grâce aux différents partenaires : Ville de Mainvilliers, CSE Jules Verne, préfecture, dans le cadre d'un contrat de ville-agglomération.



Hamady Gadio
conseiller municipal
délégué à la jeunesse

Epicerie solidaire

L'épicerie solidaire : un réel coup de pouce



Depuis son ouverture en 2015, l'épicerie solidaire de Mainvilliers accompagne les Mainvillois en difficulté sociale et budgétaire (123 familles en 2019). Grâce à une équipe composée de salariés et de bénévoles, cette structure, placée sous la responsabilité de Muriel Lenouvel, et dépendant du CCAS (centre communal d'action sociale), vend des produits alimentaires (produits frais, épicerie, fruits et légumes, surgelés, etc.), d'hygiène et d'entretien du logement à 10 % en moyenne de leurs prix habituels ainsi que des vêtements. Il est à noter que les aides que peut apporter cette structure sont soumises à des conditions de ressources notamment.

Pour les plus fragiles, l'épicerie solidaire délivre également des colis alimentaires (189 en 2019) après instruction d'une demande par un travailleur social.

Pour accéder à l'épicerie solidaire et à la vente des produits, il est nécessaire, dans un premier temps, d'en faire la demande au-



Laetitia Fernandes
adjointe au maire,
déléguée au CCAS
et à la solidarité

près d'un travailleur social (service d'action sociale de Chartres au 02 37 23 52 00), laquelle sera transmise à l'épicerie solidaire pour y être étudiée par une commission permanente composée d'élus et d'administrateurs. Si le dossier est jugé recevable au vu de la situation et des ressources indiquées, cette instance décide d'accorder une période d'accès au demandeur (1 à 3 mois éventuellement renouvelable) assortie d'un montant d'achat mensuel et d'un contrat d'engagement réciproque.

Lorsqu'il intègre l'épicerie solidaire, le bénéficiaire peut notamment bénéficier de l'aide d'une psychologue sur des temps cafés ou pendant des entretiens individuels, d'une sensibilisation au diabète (et dépistage) débouchant sur une action collective visant à améliorer les habitudes alimentaires, de bilans de santé gratuits en lien avec la CPAM et d'autres actions encore (lecture de livres aux enfants des bénéficiaires pendant les congés scolaires).

En échange, le bénéficiaire s'engage, par contractualisation, à accepter un accompagnement social et budgétaire mené par la responsable de l'épicerie en lien avec le travailleur social à l'origine de la demande d'intégration et à atteindre certains objectifs (participation à des actions collectives ou individuelles, remboursement de dettes, etc.).

Il est à noter qu'actuellement, en raison des mesures sanitaires visant à limiter la propagation du virus de la Covid-19, la vente des produits aux bénéficiaires se fait uniquement sur rendez-vous afin de restreindre le nombre de personnes présentes dans la structure, et que certaines actions (comme la vente de vêtements) sont suspendues.

L'épicerie solidaire se veut également un lieu ressources avec des permanences tenues par des assistantes sociales du Conseil départemental, une juriste du Centre d'information des femmes et des familles et par le CIAS de Chartres pour les bénéficiaires du RSA.

Le dépistage des cancers

Le dépistage organisé des cancers permet chaque année, de diagnostiquer des cancers à un stade précoce et ainsi d'augmenter les chances de guérison.

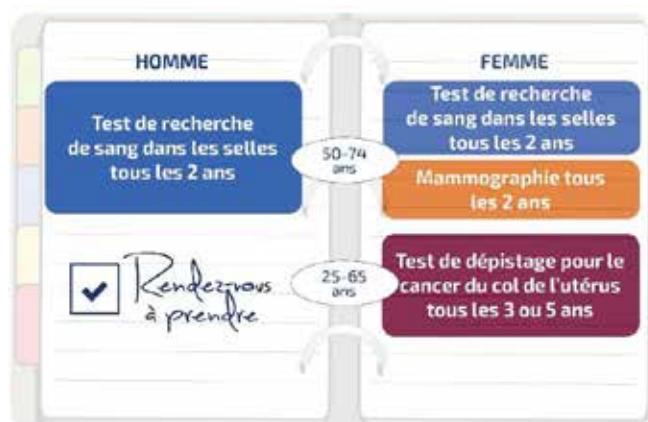
Participer aux dépistages des cancers est un moyen de prendre soin de soi. Il est important de rappeler que les tests de dépistage peuvent être réalisés auprès des professionnels de santé habituels (sauf symptômes covid-19 et personnes en isolement ou en quatorzaine du fait d'un cas contact et dans le respect des gestes barrières). Parlez-en à votre médecin.

D'après une étude menée par le centre régional de coordination des dépistages des cancers, le taux de participation aux dépistages des cancers en 2018/2019 était de 35 % pour le cancer colorectal et 57 % pour le cancer du sein.

76 % des français déclarent qu'ils feront plus attention à leur santé suite à la crise du Covid-19.

Le contexte sanitaire actuel a mis en avant l'importance qu'occupe le système de santé au quotidien sur notre territoire. Les actes de prévention en santé sont un chaînon incontournable de ce système.

Plus de renseignements sur www.e-cancer.fr



Infos auprès de CRCDC Antenne 28

Sein : 02 37 31 32 66

Colon : 02 38 54 74 02

Col de l'utérus : 02 47 47 98 94

ZOOM SUR UN ÉLU

Le Conseil municipal de Mainvilliers, installé le 3 juillet 2020, est composé de 33 élus, dont 25 issus de la majorité municipale et 8 de la minorité. Vous trouverez dans cette rubrique vos représentants élus qui siègent au Conseil Municipal pour prendre les décisions qui vous concernent.

Commençons par la plus jeune : Shéhérazade Tunctan, 23 ans, élue de la majorité.

Nouvelles Mainvilloises : Pourriez-vous nous présenter en quelques mots ?

Shéhérazade Tunctan : Je me présente Shéhérazade Tunctan, j'ai 23 ans, je suis née à Chartres et je réside à Mainvilliers. Je suis diplômée du baccalauréat Sciences et Technologies du Management et de la Gestion en Ressources Humaines et Communication.

Passionnée d'Art depuis le collège, je fais toutes sortes de dessins, des portraits, des dessins réalistes, cela me permet de m'évader de temps à autre. Je suis également passionnée d'histoire, l'Egypte Antique m'attire beaucoup, ainsi que la Grèce Antique. J'ai visité plusieurs pays comme la Grèce, l'Italie, l'Autriche.., dont j'ai apprécié les monuments et la culture.

Ayant grandi entourée d'animaux, je soutiens les associations pour la défense animale, cela me tient énormément à cœur. Je soutiens également les organisations qui défendent les causes humanitaires et planétaires, dont le réchauffement climatique est un sujet très important et que l'on devrait prendre très au sérieux. L'écologie m'a toujours intéressée; en effet au collège je faisais partie d'un groupe environnemental, afin de protéger la nature et les animaux.

Je suis de nature sociable, à l'écoute d'autrui, j'aime soutenir, aider et écouter les personnes qui m'entourent, je suis contre tous les conflits, pour la paix pour toute personne quelles que soient ses origines, sa confession.

NM : Vous avez été officiellement élue le 3 juillet 2020 lors du conseil municipal d'installation. Quelle a été votre première réaction ?

ST : Ce fut une joie et une fierté d'être élue. Cela me permettra : - d'apprendre et d'évoluer en tant que conseillère municipale, tout en me consacrant à notre commune.



Shéhérazade Tunctan, élue de la majorité

- d'apporter de nouveaux éléments pour l'amélioration de notre ville.

- de partager mes idées pour le futur de tous les Mainvillois et Mainvilloises,

- de donner mon avis sur les sujets à venir et/ou en cours.

NM : Comment abordez-vous cette mandature ?

ST : Vous savez, lors de mon arrivée au sein de la mairie je ne savais pas trop à quoi m'attendre, c'est mon premier mandat en tant que conseillère municipale ; fort heureusement pour moi j'ai été entourée par une équipe à l'écoute qui a su me mettre à l'aise. Cela m'a permis de pouvoir exploiter mon potentiel dans son ensemble.

Par ailleurs, j'ai pour ambition de concentrer nos efforts sur celles et ceux qui en ont le plus besoin dans notre ville notamment les sans-abris, les familles en difficultés... ainsi que sur des activités nouvelles pour les petits et les grands. En conclusion, je dirais que j'aborde mon mandat avec énormément d'optimisme et de projets qui feront le plus grand bien aux Mainvilloises et aux Mainvillois.

VIE MUNICIPALE

Retour sur le Conseil Municipal du 8 octobre

Eu égard au contexte sanitaire la réunion du conseil municipal s'est tenue, exceptionnellement, dans la salle d'honneur de l'Hôtel de ville.

Dix-sept délibérations étaient inscrites à l'ordre du jour dont la commande de la municipalité d'un audit sur les rythmes scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Il était également question de permettre aux agents une forme d'organisation du travail adaptée à la crise sanitaire que nous subissons depuis plusieurs mois. En effet, les fonctions qui auraient pu être exercées dans les locaux de la collectivité pourront être réalisées hors de ces locaux grâce au télétravail en utilisant un matériel informatique adéquat.

Au-delà d'une adaptation à une situation spécifique, le télétravail est également susceptible, notamment, de favoriser la qualité de vie au travail, d'améliorer la qualité de vie personnelle des agents et d'œuvrer à la protection de l'environnement grâce à la limitation des déplacements sur le territoire. Le cadre juridique du télétravail dans la fonction publique territoriale a été rappelé. Ainsi, il a été précisé que la quotité du télétravail est limitée : 2 jours minimum en présentiel pour un maximum de 3 jours de télétravail par semaine.

PAROLES D'ADMINISTRÉS

“ Question : Est-il possible de mettre des illuminations de Noël dans ma rue ? ”

Réponse de la Ville : Chaque année, la Ville consacre environ 20.000 € pour la pose et la dépose des illuminations de Noël. C'est un budget conséquent à l'échelle de notre commune. Au total, 130 motifs sont posés fin novembre et déposés courant janvier par une entreprise spécialisée.

Cette année, la Ville a acquis pour 4.900 € de nouvelles illuminations.

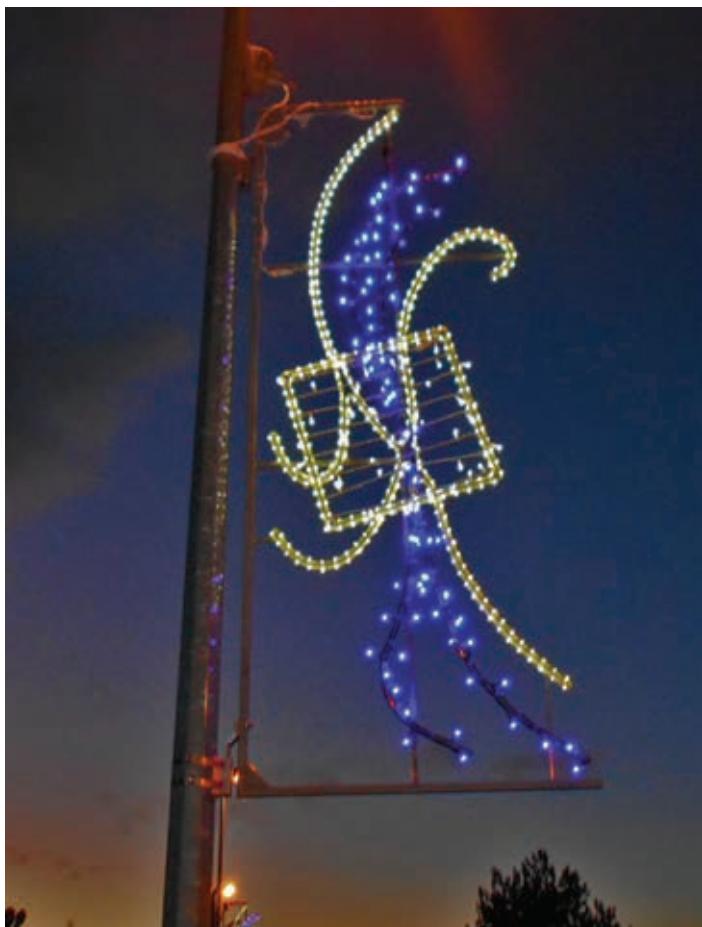
Il est à noter que l'ensemble des motifs est équipé de leds, afin de réaliser d'importantes économies d'énergie et ainsi de contribuer davantage à la préservation de l'environnement.

Les illuminations sont installées aux entrées de ville, dans les avenues et rues principales et sur certains bâtiments publics, afin que les Mainvillois profitent au maximum des décorations de Noël. Pour des raisons économiques et techniques, il n'est pas possible d'installer des illuminations de Noël dans chaque rue.



Cette rubrique est la vôtre

Vous avez des questions ? Nous vous invitons à contribuer en soumettant vos préoccupations du quotidien sur cet espace ouvert et citoyen. Les contributions sont à adresser par courrier à la Ville ou en remplissant le formulaire de contact sur le site internet ville-mainvilliers.fr (rubrique Contact).



“ Question : Pourquoi ce n'est pas la Ville qui gère la distribution des sacs poubelle ? ”



Réponse de la Ville : La distribution des sacs poubelle s'inscrit dans le cadre de la collecte et du traitement des déchets ménagers. Cette mission relève ainsi de la compétence de Chartres Métropole, qui travaille en concertation avec les localités du territoire pour organiser les points de distribution.

Pour rappel, afin de recevoir votre dotation annuelle de sacs, il vous suffit de présenter votre dernière taxe d'habitation ou un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture, quittance de loyer...). La carte d'identité ou la carte d'électeur ne sont pas recevables. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez confier vos pièces justificatives à un proche, qui viendra chercher vos sacs.

Pour information, la campagne de distribution des sacs se déroulera, durant 2 semaines consécutives, au local derrière le bureau de poste (135 avenue de la Résistance) du 15 au 27 mars 2021.

Mainvilliers Ensemble Pour l'Avenir

Liberté Chérie !

La Constitution de notre République nous garantit la liberté de penser, de croire ou de ne pas croire, d'avoir des opinions, d'en faire part à la société, et tout cela sans crainte et sans contrainte... même par le moyen de la caricature, quel que soit le sujet abordé.

Que l'on cautionne ou non les dessins que nous avons tous à l'esprit, comment ne pas être horrifiés par les ignobles attentats perpétrés à Conflans Sainte-Honorine et à Nice. L'effroi, la consternation puis la colère envahissent notre esprit et troublent l'esprit Républicain qui rythme notre vie quotidienne en France.

Il est plus que jamais indispensable de porter haut la devise qui orne le fronton de nos Mairies : liberté, égalité, fraternité, laïcité.

Ces attentats sont le fruit d'une stratégie terroriste et extrémiste qui vise à déchirer le tissu social et à nous entraîner dans des affrontements violents et destructeurs.

Afin d'empêcher la dislocation de notre société, il faut que chacun d'entre nous, aide et soutienne les professeurs, les éducateurs, les animateurs et dirigeants d'associations culturelles, sportives ou de solidarité. Ils participent à l'instruction et l'éducation de nos jeunes pour en faire des citoyens respectueux des autres, des lois et des valeurs de notre République.

En ces temps troublés, nos libertés vacillent. Certaines sont bafouées ou contestées, d'autres sont bridées dans le seul souci de nous protéger. Il faut que nous, citoyens, fassions vivre partout la fraternité et témoignions obstinément que l'Humain est sacré.

Vos élus de la majorité : Mainvilliers, Ensemble pour l'Avenir

Ensemble Passons À l'Action

Chères Mainvilloises, Chers Mainvillois,

A l'heure où nous écrivons cet article, nous sommes dans l'attente des résultats de notre recours. En attendant le jugement, notre nouvelle équipe s'est mise au travail. Les huit premiers candidats de la liste « Ensemble, Passons à l'Action » sont depuis début juillet conseillers municipaux face à 25 conseillers municipaux de la liste menée par Michèle Bonthoux.

Nous nous engageons pour:

Michel Cibois : représenter l'ensemble des Mainvillois autour d'ambitions réalistes.

Sophie Milon Auguste : permettre aux citoyens de vivre dans le respect et la bienveillance.

Alexandre Massa : augmenter l'attractivité commerciale et médicale de Mainvilliers.

Catherine Jubault : promouvoir le bien-être de nos Enfants et de nos Aînés.

Mohamed Yaou : lutter contre l'immobilisme constaté, agir pour l'avenir de ma commune.

Pascale Couturier : un environnement responsable afin de préserver notre cadre de vie.

Stéphane Pinault : combattre les incivilités trop fréquentes, l'insécurité trop présente.

Hélène Guermonprez : Rendre la ville plus facile dans une démarche de développement durable.

Lors du conseil municipal du 10 Septembre, nous nous sommes inscrits dans les différentes commissions municipales, même lorsque le nom nous interroge. Que se cache-t-il, concrètement, derrière la commission épanouissement ?

Vos élus de la Liste « Ensemble Passons à l'Action » regrettent les refus de la majorité à nos demandes fondées pour un partage conforme au résultat des urnes.

Michel Cibois et son équipe

Nouvelles Mainvilloises

REVUE BIMESTRIELLE
D'INFORMATION MUNICIPALE
DE MAINVILLIERS



Directeur de la publication :
Aziz Bouslimani

Rédaction et mise en page :
Ville de Mainvilliers
Hôtel de Ville, Place du Marché
CS 31101 - 28305 Mainvilliers Cedex
Tél : 02 37 18 56 80
Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr

Impression :
TOPP Imprimerie
5, ZA Croix Saint Mathieu
28320 Gallardon
Tél : 02 37 31 08 00

Distribution :
Régie de Quartiers
«Reconstruire ensemble»
2 avenue de Bretagne
28300 Mainvilliers

Tél : 02 37 36 35 30

Tirage à 6.000 exemplaires

Prochaine parution :
janvier 2021

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Au travail, à la maison,
dans l'espace public,...

RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER

VIOLENCE FEMMES INFO

APPELEZ LE
3919*

*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR

#NeRienLaisserPasser

